

## Quel master 1 en Erasmus ?

Par **balabolka**, le **14/03/2013** à **21:46**

Bonjour,

J'espère être au "bon endroit" pour mes questions et pouvoir recevoir vos avis.

Je suis actuellement en 3ème année de Droit et acceptée pour le programme Erasmus pour l'année 2013-2014.

Je dois effectuer mon choix de master et là est tout le problème.

J'ai envie de faire un master 1 droit des affaires pour ensuite prétendre à des master 2 juriste d'entreprise.

Sauf que j'ai peur qu'en ayant effectué mon master 1 des affaires à l'étranger se soit pénalisant dans la sélection des master 2 dans la mesure où je n'ai pas suivi les cours français !

Faut-il que je fasse un master 1 droit international (teinté privé, commerce international...) à l'étranger et à mon retour en France faire un master 1 droit des affaires ?

S'il y a parmi vous des étudiants ayant fait un master 1 des affaires à l'étranger je vous serais très reconnaissante de m'apporter votre témoignage, en plus des autres avis!

Merci d'avance pour vos informations.